

Label international pour la réserve d'Orlu

La réserve nationale de chasse et de faune sauvage d'Orlu vient d'être inscrite sur la «liste verte» de l'union internationale pour la conservation

de la nature (UICN). Pour les élus locaux et l'office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS), ce label constitue la reconnaissance du travail accompli depuis 1974.

Depuis quelques jours, la réserve nationale de chasse et de faune sauvage (RNCFS) d'Orlu est connue dans le monde entier. Ce vaste espace naturel vient, en effet, d'être inscrit, après quatre ans de procédure, sur la «liste verte» de l'union internationale pour la conservation de la nature (UICN), qui, à ce jour, a labellisé une quarantaine de sites à travers le monde.

«C'est une reconnaissance énorme», se félicite Alain Naudy, maire d'Orlu et président de la communauté de communes de la Haute Ariège, lors d'un rendez-vous in situ, ce mardi. «C'est notre prix Pulitzer à nous», renchérit Eric Buffard, technicien de la délégation ariégeoise de l'office national de la chasse et de la faune sauvage et directeur de la réserve. Car, depuis sa création en 1974, celle-ci est gérée par l'ONCFS qui a fait le choix d'associer les acteurs locaux (élus, chasseurs, éleveurs et bergers, acteurs touristiques...) aux actions entreprises pour la conservation du patrimoine naturel du lieu. Cela va des études scientifiques sur les isards au comptage des galliformes de montagne (grand tétras, lagopède alpin et perdrix blanche) en passant par la préservation du gypaète barbu ou de l'euprocte des Pyrénées (un triton endémique des Pyrénées).

«C'est la preuve que nous ne sommes pas hors-sol, ce qui est souvent le reproche fait aux gestionnaires des espaces protégés», souligne Eric Buffard en précisant que c'est justement cet «ancrage local qui nous permet d'avoir cette richesse et qui a été salué par l'UICN».

Alain Naudy rappelle également que le développement de la réserve a permis de créer une cinquantaine d'emplois dans la vallée. Preuve que localement, la réserve n'a pas qu'un impact seulement environnemental.

4 150 hectares protégés depuis 44 ans

D'une superficie de 4 150 hectares, la réserve nationale de chasse et de faune sauvage (RNCFS) d'Orlu est située sur le territoire de deux communes: Orlu, pour la plus grande partie, et Orgeix. «La réserve a été créée en 1974, quand la montagne a été achetée par le syndicat intercommunal pastoral et forestier d'Orgeix-Orlu», explique Alain Naudy en rappelant que c'est Augustin Bonrepaux, alors maire d'Orlu, qui avait souhaité que cette réserve perdure et avait donc fait appel à un gestionnaire. «Tout naturellement, on s'est tourné vers l'office national de la chasse (ONC) qui, plus tard, est devenu l'office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS)», ajoute l'actuel maire d'Orlu en

rappelant que le label RNCFS a été obtenu en 1981. La réserve d'Orlu est, pendant la période estivale, fréquentée par des amoureux de la nature qui peuvent y voir marmottes et isards, entre autres, et les randonneurs qui peuvent, notamment, accéder au refuge d'En-Beys.



<https://static.ladepeche.fr/content/media/image/large/2018/12/06/201812061483-full.jpg>

Alain Naudy, maire d'Orlu (à gauche), et Eric Buffard et Kévin Foulché, directeur et conservateur de la réserve d'Orlu (au centre), se félicitent de la reconnaissance internationale de leur travail de protection de cet espace naturel./ Photo DDM, D.S..

par Denis Slagmulder

